## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents:

MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY,

TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

Pouvoirs:

André BERNOS à Jean-Etienne GAILLAT Anne-Marie BARRERE à Bernard UTHURRY André PAILLAS Joseph LEES à

Jean BEDECARRAX Anne-Marie ANCHEN à Gérard FRECHOU à Jean-Michel BELLOT Yves TOURAINE à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Jean-Marie GINIEIS à Philippe GARROTE Nathalie REGUEIRO à Eliane YTHIER

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY Annie REBOLLE suppléante de Didier LOUSTAU Georgette SALHI suppléante de Dominique QUEHEILLE

Excusés:

Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-

HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

**RAPPORT N° 131107-04-ECO** 

1 5 NOV. 2013 Le

RECU

## PARC D'ACTIVITES PIERRE LANNERETONNE : VENTE D'UN TERRAIN

M. BELLOT fait part qu'une vente de terrain va prochainement intervenir au Parc d'Activités Pierre Lanneretonne à Oloron.

Monsieur Serge GRACIA, gérant de la SCI J.L.N souhaite acquérir un terrain au parc d'activités Pierre Lannneretonne afin d'y implanter son entreprise spécialisée dans les travaux de terrassement. Le siège social actuel est Goès.

Il est proposé de vendre à la S.C.I J.L.N., représentée par Monsieur Serge GRACIA, un terrain d'une superficie d'environ 1 900m² (document d'arpentage en cours). Le prix proposé est de 14.60 € HT le m², pour un montant total HT d'environ 27 740,00 €, soit 30 756,44 € TTC (TVA sur marge).

Ouï cet exposé,

## Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport

- AUTORISE Monsieur le Président à vendre la parcelle susvisée et signer l'acte correspondant

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13.

REPUBLIQUE & REPUBLIQUE FARACAISE PARTITUDES

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

REÇU

Le 15 NOV. 2013

SOUS - PREFECTURE